

## CHARTRE DE FONCTIONNEMENT

L'équipe ressource des CPE de l'Académie de Toulouse est un collectif professionnel créé à l'initiative du corps d'inspection Etablissements et Vie Scolaire. Ce collectif constitue un maillage du territoire académique, caractéristique de la typologie des EPLE et de la variété des pratiques professionnelles ; il a vocation à être un espace de réflexion et de productions.

L'objet de cette charte est de clarifier la composition, les finalités et le mode de fonctionnement de ce collectif.

### COMPOSITION :

- L'entrée dans l'équipe ressource est une démarche volontaire, validée par l'IPR-EVS*
- Tous les bassins doivent être représentés (22 bassins), à hauteur de 2 personnes/bassin
  - Sont concernés en priorité les animateurs de bassin
  - Un engagement de 2 ans minimum est requis, dans un souci de cohérence du travail engagé.

### FINALITES :

- Préparer et animer les regroupements de CPE organisés dans les bassins de formation
- Faciliter, à un niveau académique, le fonctionnement des bassins en accompagnant, en tant que de besoin, les nouveaux animateurs des regroupements CPE
- Contribuer au lien entre les bassins et l'institution
- Explorer les nouvelles problématiques professionnelles et produire des ressources.
- Etre un espace de production de formation, force de proposition pour le Groupe Technique Formation préparant le plan de formation continue pour les CPE.
- Installer et promouvoir une dynamique de travail collaboratif en favorisant les échanges professionnels inter-bassins.

### UN ENGAGEMENT INDIVIDUEL et COLLECTIF :

- Ø FAIRE PARTIE DE L'EQUIPE RESSOURCE, C'EST UN ENGAGEMENT INDIVIDUEL A :
- S'investir dans son territoire
- Participer à la recherche professionnelle et à la production documentaire et d'outils professionnels
- Participer aux commissions de travail

### Ø FAIRE PARTIE DE L'EQUIPE RESSOURCE, C'EST UN ENGAGEMENT DU GROUPE A :

- Informer l'ensemble des collègues des thématiques de travail de l'équipe ressource
- Communiquer et publier
- Mutualiser des outils
- Etablir un rapport d'activités annuel

### ORGANISATION TYPE D'UN TEMPS DE TRAVAIL EQUIPE RESSOURCE :

- Temps d'information institutionnel
- Compte-rendu de l'activité des bassins et des problématiques de terrain rencontrées
- Temps de travail en ateliers
- Un secrétariat de séance sera assuré à tour de rôle.

### MODALITES GENERALES DE FONCTIONNEMENT :

- Elaboration d'un programme et d'un calendrier de travail ; Réunions périodiques (3 à 5 fois par an)
- Organisation en groupes de travail thématiques
- Production d'outils, dossiers publiés en fin d'année
- Rapport d'activité annuel du groupe

### LES OUTILS et MOYENS DE COMMUNICATION :

- Au sein de l'équipe ressource : Utilisation d'un espace numérique de travail et des outils de travail collaboratif
- A direction de tous les CPE de l'académie, animation d'un espace numérique de communication ; cet espace sera public et accessible à toute personne intéressée par les problématiques travaillées